1. **Un cas de diaojian 調姦 problématique**

**乘睡刁姦男子驚醒央求寢息**

提督咨送：李靠山與同主雇工二格同炕睡宿，乘其睡熟，卽行雞姦。二格驚醒不依，央求寢息，嗣欲續姦不允，喊告被獲。將李靠山依刁姦杖一百加枷號一個月。二格係睡熟被姦，嗣因李靠山向其續姦卽行拒絕，且年甫十五，應免置議。嘉慶二十年山西司現審案

**Profiter qu’il dorme pour avoir une relation sexuelle illicite après intrigue avec un homme qui, réveillé en sursaut, supplie d’arrêter**

Communication du capitaine général de la gendarmerie et transfert [du cas et du criminel] :

Li Kaoshan, dormant sur le même *kang* qu’un travailleur salarié [dénommé] Erge qui avait le même maître, profita que celui-ci dormait profondément pour immédiatement [le] pénétrer analement. Erge, se réveillant en sursaut, s’y refusa et [le] supplia d’arrêter. Par la suite, il voulut sans cesse avoir une relation sexuelle illicite [avec lui] qui n’y consentit jamais. Il [le] dénonça [alors auprès des autorités], sur quoi il fut arrêté. Pour Li Kaoshan, en vertu de [l’article sur] la relation sexuelle après intrigue : 100 coups de bâton, auxquels s’ajoute le port de la cangue pendant un mois. Erge est [un homme qui] a subi des assauts sexuels alors qu’il dormait profondément, puis qui, parce que Li Kaoshan se tournait sans cesse vers lui pour avoir une relation sexuelle illicite, s’y est immédiatement refusé et qui, de plus, est âgé d’à peine 15 ans : il convient de [l’]exempter de délibération.

Cas d’instruction immédiate du Bureau du Shanxi de la 20e année de Jiaqing [1815]

Bao Shuyun 鮑書芸, Zhu Qingqi 祝慶祺, *Xing’an huilan* 刑案匯覽, 52, *Fanjian* 犯姦

1. **Cas de fanjian par complaisance**

**娶主不知賣休情事免罪斷合**

北城察院移送：楊景榮將妻宋氏央媒價賣與李廷治為妻，李廷治並不知係有夫之婦，將楊景榮、宋氏均照賣休律杖一百。宋氏仍給李廷治領回完聚。嘉慶二十年江蘇司現審案

Exemption de peine et union confirmée par décision judiciaire pour celui qui épouse une femme sans avoir connaissance du fait de vente d’une [femme] répudiée

Transfert [du cas et du criminel] par le Censorat de l’arrondissement :

Yang Jinrong a demandé à une entremetteuse de vendre sa femme Mme née Song à Li Tingzhi pour qu’il en fasse sa femme, mais Li Tingzhi ne savait nullement qu’elle était une femme mariée. Pour Yang Jinrong et Mme née Song, selon l’article sur la vente d’une [femme] répudiée : 100 coups de bâton. Mme née Song est alors retournée à Li Tingzhi pour qu’ils soient réunis.

Cas d’instruction immédiate du bureau du Jiangsu de la 20e année de Jiaqing [1815], in Bao Shuyun 鮑書芸, Zhu Qingqi 祝慶祺, *Xing’an huilan* 刑案匯覽, 52, *zongrong qiqie fanjian* 縱容妻妾犯姦

1. **Emploi de dépendants à des fins sexuelles**

**將妻改粧送與圈禁宗室通姦**

宗人府奏：宗室圖克坦令雇工家人閻三將妻閻張氏改粧男扮, 送入圈禁空房與之通奸, 應將閻三、閻張氏照縱姦律杖九十, 酌加枷號兩個月, 閻張氏杖決枷贖。嘉慶二十年直隸司現審案

**Travestissement d’une femme pour l’envoyer à un membre du clan impérial emprisonné afin qu’elle ait une relation sexuelle illicite avec**

Mémoire de la Cour des affaires du clan impérial :

Un membre du clan impérial [dénommé] Tuketan a ordonné à un travailleur salarié de sa maison [dénommé] Yan San de travestir sa femme Mme Yan née Zhang en homme et de la faire entrer dans la Prison du clan impériale où il est emprisonné afin qu’elle eût une relation sexuelle illicite avec lui. Pour Yan San et Mme Yan née Zhang, selon l’article sur la complaisance envers la relation sexuelle illicite, il convient de condamner à 90 coups de bâton et de considérer un ajout de deux mois de cangue. [La peine de] bâton de Mme Yan née Zhang est effective, mais [la peine de] cangue peut être rachetée.

Cas d’instruction immédiate du bureau du Zhili de la 20e année de Jiaqing [1815], in Idem.

1. **La question de la moralité des victimes de viol**

**強姦犯姦婦女已成**

吉林將軍咨：皂役田文興奉差緝犯無獲，前往趙宗林家查尋，值趙宗林外出。該犯詭稱奉差傳喚，向趙宗林之妻趙臧氏索詐。趙臧氏出外借錢，該犯瞥見其女趙黑兒少艾，將其按炕裂褲強行姦污。第趙黑兒素與王起有姦，應比照強姦已成絞罪上酌減一等，擬以滿流。該犯另有私拷別案應從重[[1]](#footnote-1)擬軍。嘉慶二十五年奉天司案

**Viol consommé d’une femme ayant déjà commis un crime sexuel**

Communication du gouverneur militaire du Jilin :

Un exempt dénommé Tian Wenxing, qui avait été chargé d’appréhender un criminel, mais qui ne l’avait pas [encore] arrêté, se rendit chez Zhao Zonglin pour enquêter, mais Zhao Zonglin se trouva être absent. Ce criminel, prétendant faussement avoir été chargé de lui transmettre un ordre de comparution au tribunal, [chercha à] extorquer [de l’argent] à l’épouse de Zhao Zonglin Mme Zhao née Zang. Quand Mme Zhao née Zang sortit emprunter de l’argent, ce criminel, voyant soudain la jeune et jolie Zhao Hei’er, leur fille, plaqua celle-ci sur le lit en brique, lui déchira le pantalon et la souilla sexuellement. Seulement, il se trouve que Zhao Hei’er entretenait une relation sexuelle illicite régulière avec un dénommé Wang Qi. Par analogie avec la peine de strangulation [prononcée] en cas de viol consommé, il convient de considérer une diminution d’un degré et de proposer la relégation pleine[, soit à 3000 lieues]. [Mais,] comme ce criminel est par ailleurs impliqué dans un cas de tortures illégales [infligées à des prévenus], il faut proposer la relégation militaire [conformément à l’article qui dicte] de se conformer [à la peine] la plus sévère.

Cas du Bureau de Fengtian de la 25e année de Jiaqing [1820], in Idem

1. 律 26 :「凡二罪以上俱發，以重者論。罪各等者，從一科斷。若一罪先發，已經論決，餘罪後發，其輕若等，勿論。重者，更論之，通計前所論決之罪，以充後發之數。」

Article 26 : « Dans tout cas où deux crimes et plus sont découverts, condamner selon [la sentence prévue pour le crime] le plus grave. Si les crimes sont égaux, ne condamner que pour l’un [d’eux]. Si un crime a été découvert d’abord, et que [la sentence] a déjà été prononcée et exécutée, et que d’autres crimes sont ensuite découverts, si ceux-ci sont moins graves ou égaux, ne pas condamner. S’ils sont plus graves, les instruire eux aussi et calculer le total de la peine qui a été prononcée et exécutée avant pour compléter le compte de [la peine prononcée pour] ceux qui ont été découverts après. » [↑](#footnote-ref-1)